

Programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale

Téléphone : 514 987-3000 #2671

| Code | Titre | Grade | Crédits |
|-----------------------------------|--|----------------------------|---------|
| 0377 | Programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale | Attestation d'études, Att. | 15 |
| Contingent | Programme contingenté | | |
| Régime et durée des études | Temps complet : 3 trimestres Temps partiel : 5 trimestres | | |
| Campus | Campus de Montréal | | |
| Organisation des études | Cours offerts le soir | | |

OBJECTIFS

À la fois théorique et pratique, ce programme a pour objectif général le perfectionnement des spécialistes en éducation musicale et des musiciens en les engageant dans des recherches de pointe en pédagogie musicale. Le programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale poursuit les objectifs spécifiques suivants : Appliquer à l'enseignement musical les résultats de recherche en neurosciences. Perfectionner les connaissances de l'étudiant concernant le développement différencié de l'enfant et de l'adolescent aux niveaux auditif et moteur. Développer la pensée réflexive de l'étudiant en rapport avec les recherches concernant la neuroesthétique musicale. Accroître la capacité d'analyse et de synthèse de l'étudiant par une meilleure connaissance de l'interdisciplinarité artistique. Permettre à l'étudiant d'expérimenter des techniques musicales et pédagogiques spécialisées visant à encadrer des enfants ou adolescents présentant des troubles de comportement et d'apprentissage. Développer des connaissances spécialisées chez l'étudiant dans les nouvelles technologies afin que les activités pédagogiques soient mieux adaptées aux besoins diversifiés du milieu scolaire. Perfectionner les habiletés de l'étudiant en arrangements musicaux (styles classique, contemporain, folklorique, populaire) et les capacités de les transformer par les technologies de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation musicale et détenteur d'un permis d'enseignement du Ministère, ou d'un baccalauréat en musique, ou être diplômé d'un Conservatoire ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le Comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Peuvent être également admises au programme les personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Elles doivent fournir un dossier académique et un dossier complet sur leurs activités professionnelles. Les dossiers des étudiants ayant une formation hors Québec sont évalués selon les équivalences en vigueur.

Le candidat doit, de plus, démontrer une certaine habileté en écriture musicale et maîtriser la langue française parlée et écrite. Quant à l'anglais, le candidat doit être capable de le lire et de le comprendre

aisément. Sinon, un cours d'appoint pourra lui être imposé.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté sous la forme de cohortes annuelles de vingt étudiants. Pour une cohorte donnée, les activités du programme débutent seulement si le nombre de vingt étudiants est atteint.

Méthode et critères de sélection

Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience professionnelle complétée par une entrevue. Lors de l'entrevue, les compétences en écriture musicale et en anglais seront évaluées.

Régime et durée des études

Temps complet : trois trimestres Temps partiel : cinq trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

- MUS7001 Neuropédagogie musicale
- MUS7002 Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale
- MUS7004 Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers
- MUS8220 Questions actuelles en pédagogie musicale
- MUS8230 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Ces cinq cours seront dispensés sur trois trimestres consécutifs. Les cours MUS7002 et MUS8220 seront dispensés au trimestre d'automne. Les cours MUS7001 et MUS7004 le seront au trimestre d'hiver. Le cours MUS8230 sera dispensé au trimestre d'été.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

MUS7001 Neuropédagogie musicale

Étude des éléments fonctionnels fondamentaux relatifs à l'apprentissage musical et aux problèmes de comportements qui peuvent l'entraver. Ces principaux éléments fonctionnels sont entre autres la mémoire, l'émotion, le contrôle différencié moteur et auditif, éléments intégrés dans la pratique musicale. À la lumière de recherches effectuées dans le domaine des neurosciences, l'étudiant apprendra à donner au corps la place prépondérante qui lui revient en considérant que la raison des émotions doit être la norme. Pour ce faire, il sera appelé à formuler des solutions appropriées pour améliorer la pratique de l'enseignement musical.

MUS7002 Approches historiques et philosophiques de la pédagogie musicale

Ce cours a pour objet l'étude du concept d'éducation musicale en Occident et de son oscillation entre deux grands courants: d'une part, les modèles éducationnels globalisants (par exemple, Montaigne); d'autre part, les projets de la musica practica (par exemple, Carl Philipp Emanuel Bach). Une attention spéciale sera accordée aux théories de l'éducation sensualiste au XVIII^e siècle et aux méthodes de pédagogie active qui en ont découlé (par exemple, Jaques-Dalcroze et Willems). L'étudiant aura à s'approprier les grands textes fondateurs de ces divers champs d'études (par exemple, Jean-Jacques Rousseau, R. Murray Schafer, Henri Pousseur).

MUS7004 Enseignement de la musique aux élèves ayant des besoins particuliers

À la fois théorique et fondé sur l'expérience, ce cours vise à donner aux étudiants les connaissances et les outils nécessaires pour constituer un programme de musique adapté aux besoins spécifiques des jeunes en milieu scolaire. On cherchera à développer un répertoire d'activités instrumentales, vocales et multimédiatiques (art dramatique, art visuel et danse) adapté aux besoins affectifs, cognitifs, sociaux et physiques. Ce répertoire tiendra également compte de la réalité pluriculturelle du milieu scolaire québécois. On s'interrogera sur la distinction entre l'enseignement de la musique et la pratique de la musicothérapie auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

MUS8220 Questions actuelles en pédagogie musicale

Ce cours vise à répondre à des besoins ponctuels de formation en lien avec les développements récents en pédagogie musicale et le renouveau pédagogique, de même qu'avec l'adoption du nouveau Programme de formation de l'école québécoise. À partir de thématiques spécifiques, comme les modèles de créativité en musique, les processus de création, le recours à l'improvisation musicale, les langages symboliques en musique ou l'utilisation du multimédia en enseignement de la musique, ce cours pourra faire appel à des experts invités.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, 5 et 8, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

MUS8230 Pédagogie de la musique et interdisciplinarité

Ce cours a pour objet l'étude des mutations récentes dans le champ de l'enseignement de la musique en milieu scolaire. En séminaire, l'étudiant y développera des procédés de documentation, de réflexion et d'analyse lui permettant de comprendre les rapports existant entre les arts et le transfert des connaissances (compétences transversales) qui fait loi dans la nouvelle approche éducative. L'étude des conceptions constructivistes (stratégies personnelles d'apprentissage) et

socioconstructivistes (stratégies d'équipe) permettra de déceler leur influence sur les profils disciplinaires en art. Enfin, on cherchera à comprendre comment la pédagogie musicale par projets de création stimule les représentations langagière, motrice, visuelle et sonore en interaction avec les différences culturelles en milieu cosmopolite.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4 et 9, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 28/02/12, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013